

CNRS Chimie lance son nouvel appel à projets **EXPLORE 2026**, destiné à soutenir des projets innovants et ambitieux portés par ses chercheurs et chercheuses permanents. Cet appel vise à encourager la prise de risque scientifique et à explorer de nouvelles frontières dans des domaines clés de la chimie.

Thématiques éligibles

Les projets soumis doivent s'inscrire dans l'un des trois thèmes suivants :

1. **Nouveaux défis en chimie moléculaire et supramoléculaire**
2. **Nouveaux couplages analytiques pour la chimie**
3. **Nouvelles frontières en chimie des matériaux**

Qui peut soumettre un projet ?

Chercheurs et chercheuses permanent·es du CNRS (CR et DR) affecté·es dans une unité dont **CNRS Chimie est l'institut de rattachement principal**. Un seul projet par personne est autorisé.

Les collaborations entre unités ou avec des partenaires externes sont acceptées, sous réserve qu'elles soient clairement justifiées.

Conditions d'éligibilité

Les sujets proposés ne doivent pas rentrer dans les thématiques soutenues par les appels d'offre des PEPR existants, ni faire l'objet d'un **financement déjà acquis aux niveaux national ou européen** (ANR et ERC).

Les lauréats et lauréates de l'appel **Emergence CNRS Chimie éditions 2025 et 2026** ne sont pas éligibles pour soumettre une proposition.

Modalités de financement

- **Montant alloué** : Jusqu'à 100 k€ par projet.
- **Durée du projet** : 24 mois.
- **Versement** : Le financement sera versé en une seule fois en ressources propres. Le porteur est libre de l'utiliser selon les besoins du projet (RH, fonctionnement...), sous réserve de respecter les règles de gestion en vigueur au CNRS.
- Ce projet, en tant que lauréat, pourrait **ouvrir la voie à des financements supplémentaires**, qu'ils émanent de dispositifs régionaux ou nationaux.

Dépôt des dossiers

- **Format** : Les projets doivent être rédigés selon la trame fournie, incluant :
 - Une description claire du projet, son caractère innovant, et ses objectifs (3 pages maximum, police Calibri 11, interligne 1.5, sans modification des marges).
 - Un CV du porteur (1 page maximum).
 - Liste de projets financés en cours (thématique, source de financement, montant).
- **Transmission** : Le dossier (4 pages en 1 seul fichier) doit être remonté par la direction du laboratoire ; si plusieurs projets, leur classement doit être joint par la direction du laboratoire.
- **Envoi** : Les dossiers complets (au format EXPLORE2026-NomDuPorteur-UMRXXX.pdf) doivent être adressés à **Gulnara Le Torrivellec** (gulnara.letorrivellec@cnrs-dir.fr) en indiquant en objet « EXPLORE 2026 ».

Calendrier

- **Lancement de l'AAP** : 21 janvier 2026.
- **Clôture des candidatures** : **26 février 2026 à midi**.
- **Évaluation** : Les projets seront évalués par **CNRS Chimie**.

Résultats : Les directions des laboratoires seront informées fin mars-début avril.

Obligation des lauréats

À l'issue des 24 mois, il sera demandé sur un format de deux pages :

- Un **bilan des résultats** obtenus.
- Une description des **perspectives** ouvertes par le projet.
- Un **compte rendu financier** détaillant l'utilisation des crédits alloués.